

The press review
1-15 Juillet 2016
Prepared by Transparency International
Luxembourg

Disclaimer

Cette revue de presse est compilée par Transparency International Luxembourg. Les idées et opinions exprimées dans les articles cités sont fournies à titre d'information uniquement et ne représentent pas les idées et opinions de Transparency International Luxembourg, qui s'en distance formellement. La véracité et l'exactitude des documents repris ou cités dans cette revue de presse n'a pas été confirmée par Transparency International Luxembourg. Pour toutes questions concernant ce service, nous vous prions de bien vouloir contacter notre bureau au numéro de téléphone 26 38 99 29 ou par e-mail au secretariat@transparency.lu.

Information importante « hotline anti-corruption »

Nous vous rappelons que nous avons mis en place une « hotline » qui permet d'obtenir aide et assistance gratuite pour les particuliers pour tout fait constitutif de corruption au sens large ou de trafic d'influence (en tant que victime ou de témoin).

Vous pouvez nous joindre à cet effet par téléphone au numéro 26 38 99 29, par email info@transparency.lu ou alors directement en nos bureaux situés au 11C, Bd. Joseph II, Luxembourg.



APRÈS LE PROCÈS LUXLEAKS

05 juillet 2016 10:06; Act: 05.07.2016 11:39 [Print](#)

Le statut des lanceurs d'alerte reste incertain

LUXEMBOURG - Condamnés au Luxembourg, «immunisés» en France: deux récentes décisions de justice illustrent les différences de traitement des lanceurs d'alerte en Europe.



Le tribunal de Luxembourg a reconnu le statut de lanceur d'alerte de Raphaël Halet et Antoine Deltour mais - faute de texte pour les protéger - les a condamnés à de la prison avec sursis. (photo: AFP)

Interpellée, l'Union européenne (UE) hésite encore à s'emparer de ce dossier sensible, débattu mercredi au Parlement européen. La justice luxembourgeoise a tranché: Antoine Deltour et Raphaël Halet, à l'origine du scandale LuxLeaks, sont des

«lanceurs d'alerte» qui ont servi «l'intérêt général». Mais faute de texte pour les protéger, elle les a condamnés, le 29 juin, [à de la prison avec sursis](#).

Autre affaire, autre décision, le lendemain en France: les lanceurs d'alerte doivent, selon la Cour de cassation, bénéficier d'une «immunité» vis-à-vis de leur employeur. La Cour ne s'appuie pas sur la loi française en la matière, en discussion cette semaine au Sénat. C'est d'elle-même qu'elle veut «protéger les lanceurs d'alerte» par cet arrêt amené à faire jurisprudence.

Protéger les journalistes et les lanceurs d'alerte

Face à ces décisions divergentes, les regards se tournent vers l'UE, appelée à clarifier la situation de ceux qui décident de se mettre en danger pour révéler des scandales au grand public. Mais «nous n'avons pas la compétence», assure Pierre Moscovici, commissaire européen en charge de la Fiscalité. La Commission a déjà été interpellée sur cette question il y a quelques mois, au moment des débats sur la sulfureuse directive «Secret d'affaires», adoptée en avril, mais qui doit encore être transposée dans les législations nationales des États membres.

Les détracteurs de ce texte, qui vise à protéger les «savoir-faire» et les informations commerciales sensibles des entreprises face à l'espionnage industriel, estiment qu'il menace les lanceurs d'alerte. À l'issue de nombreux débats, le texte a inclus quelques lignes pour protéger les journalistes et les lanceurs d'alerte, quand ces derniers révèlent des fautes ou une activité illégale, à condition de l'avoir fait pour «protéger l'intérêt public général» ou «un intérêt légitime» reconnu par la loi.

Que peuvent faire les eurodéputés?

Un premier pas, mais qui n'aurait pas forcément changé la donne dans le cas des LuxLeaks. Cette affaire n'a en effet pas mis au jour une activité illégale, mais des accords passés par les entreprises avec l'administration luxembourgeoise pour payer moins d'impôts. Des pratiques «moralement douteuses», a admis la justice luxembourgeoise, mais pas au point d'exonérer ceux qui les ont révélées. Et comment par ailleurs décider de ce qui sert ou non «l'intérêt général»?

Que peuvent faire les eurodéputés? Pas grand-chose, sinon appeler la Commission, comme ils le feront cette semaine à Strasbourg, à proposer aussi vite que possible un cadre juridique clair pour garantir la protection effective des lanceurs d'alerte. Faute de proposer un nouveau texte législatif, Pierre Moscovici et sa collègue Vera Jourova, commissaire européenne chargée de la Justice, devraient se contenter de formuler la même proposition: selon une source européenne, ils demanderont aux États membres de légiférer sur la question de manière coordonnée. Une simple recommandation, dont les États feront ce qu'ils voudront...



MILLIERS D'EUROS DÉTOURNÉS

06 juillet 2016 12:03; Act: 06.07.2016 12:24

La secrétaire piochait dans la caisse de la mairie

THIONVILLE - Le tribunal de Thionville a condamné mardi l'ancienne secrétaire de la mairie de Mondorff, à 36 mois de prison dont 18 mois avec sursis.

15 000 euros dans des magasins de bricolage ou des supermarchés, 11 150 euros dans une station-service luxembourgeoise, des détournements de chèques de 16 800 euros, des falsifications de signatures pour obtenir des primes... La liste des délits de l'ex-secrétaire de mairie de Mondorff est longue. Ainsi, entre 2008 et 2013, celle qui a servi la commune de 575 habitants pendant près de 26 ans, a détourné des milliers d'euros à des fins personnelles, rapportent nos confrères du *Républicain lorrain*.

Mardi, la quinquagénaire a été reconnue coupable par le tribunal de Thionville et condamnée à 36 mois de prison dont 18 mois avec sursis et mise à l'épreuve. Le tribunal a également prononcé une interdiction définitive d'exercer dans la fonction publique et de diriger ou administrer une entreprise. Elle devra également indemniser les victimes dont la commune s'est vue contrainte d'augmenter taxes d'habitation et foncière.

[HTTP://PAPERJAM.LU/](http://paperjam.lu/)

Plus de transparence contre l'évasion fiscale

07 JUILLET 2016 10:58

Par Jean-Michel Hennebert



Alain Lamassoure se réjouit des conclusions de la commission taxe sur l'imposition des entreprises.

(Photo: chd.lu)

Des principes simples mais concrets pour la commission spéciale taxe

Les conclusions rendues par la commission spéciale taxe 2 du Parlement européen plaident pour l'établissement d'une liste noire des paradis fiscaux, faire payer les impôts là où sont réalisés les bénéfices des multinationales et une meilleure protection des lanceurs d'alerte.

«Il aura fallu le scandale LuxLeaks. Mais en 18 mois, nous avons progressé plus que dans les 18 années précédentes» sur l'imposition des entreprises, s'est réjoui mercredi Alain Lamassoure (PPE), président de la commission spéciale taxe 2 lors de la présentation officielle des conclusions devant le Parlement. Née des révélations sur les pratiques d'optimisation fiscale agressives de multinationales et de concurrence exacerbée entre États membres via les rulings, la commission spéciale souhaite la mise en place par la Commission de principes simples, mais concrets.

Au premier rang duquel la rédaction d'une liste noire des paradis fiscaux, l'instauration d'un rapport comptable public des activités des multinationales, pays par pays, ou bien encore la création d'un registre public européen des bénéficiaires réels des entreprises sans oublier le renforcement des sanctions contre les pays qui ne coopèrent pas dans le domaine fiscal. Les 44 eurodéputés impliqués dans cette commission spéciale aux pouvoirs restreints – puisque sans compétence juridique – ont également plaidé pour une assiette commune consolidée d'impôts sur les sociétés. Objectif: permettre aux multinationales de payer les taxes dues sur une base commune.

Autrement dit, uniformiser l'un des aspects fiscaux les plus sensibles qui relève de la souveraineté de chaque État. Pour mémoire, l'Irlande applique un taux à 12,5% contre 30% pour la Belgique ou près de 33% pour la France. Dans cette compétition, le gouvernement luxembourgeois avait annoncé au printemps, dans le cadre de sa réforme fiscale, une diminution progressive de l'impôt sur les sociétés qui passera de 29,2% à 27% en 2017, puis 26% en 2018.

Date of last update : 06/07/2016 12:37

report KOFOD / THEURER A8-0223/2016

§ 67

710

+ 563

- 135

○ 012

English (en)

The interpretation of debates serves to facilitate communication and does not constitute an authentic record of proceedings. Only the original speech or the revised translation is authentic.

Rendues une semaine jour pour jour après la condamnation d'Antoine Deltour et Raphaël Halet à des peines de prison avec sursis par la justice luxembourgeoise, les conclusions de la commission spéciale souhaitent également la mise en place d'une protection généralisée des lanceurs d'alerte. «La condamnation intervenue il y a quelques jours au Luxembourg doit être la dernière», juge ainsi Alain Lamassoure. «Une affaire qui laisse un goût amer», estime pour sa part Michel Theurer, rapporteur de la commission et vice-président du Parlement européen cité par le Quotidien qui déplore également que «nous n'arrivons pas à dégager les véritables responsabilités politiques».

INTERNATIONAL NEWS



DONNÉES BANCAIRES

13 juillet 2016 20:05; Act: 13.07.2016 20:24

«Le secret bancaire en Europe, c'est fini»

Pour Bruxelles, la signature d'un accord introduisant l'échange automatique d'informations bancaires entre l'UE et Monaco signe la «fin» du secret bancaire en Europe.



A partir du 1er janvier 2018, les Etats membres de l'UE recevront les noms, adresses, numéros d'identification fiscale et dates de naissance de leurs résidents ayant des comptes à Monaco. (photo: AFP)

Paraphé à Monaco en février, l'accord a été signé mardi à Bruxelles par le ministre d'État monégasque Serge Telle et par le ministre slovaque des Finances, Peter Kazimir, dont le pays assure la présidence tournante de l'Union européenne. «Le secret bancaire en Europe, c'est fini», s'est réjoui le commissaire européen aux Affaires économiques, Pierre Moscovici, qui assistait à la signature. «C'est le

cinquième et dernier accord en matière de transparence fiscale signé avec un pays tiers», a expliqué le commissaire français, en évoquant les accords similaires conclus ces derniers mois par l'UE avec la Suisse, le Liechtenstein, Saint-Marin et Andorre pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales en Europe et dans sa périphérie.

À partir du 1er janvier 2018, les États membres de l'UE recevront les noms, adresses, numéros d'identification fiscale et dates de naissance de leurs résidents ayant des comptes à Monaco, ainsi que les soldes des comptes en question. Ces données seront collectées à partir du 1er janvier 2017, a-t-on précisé mardi de sources européennes. «C'est la dernière étape d'un processus de négociations entamé en 2013 (...) et qui comble les lacunes dans l'échange automatique d'informations avec les pays tiers», a commenté M. Kazimir. «Cet accord renforce la réputation internationale de Monaco en tant que centre financier», a par ailleurs estimé M. Moscovici.

Une volonté du prince Albert II

La délégation monégasque avait obtenu, lors des négociations, que les États membres de l'UE s'engagent à réviser leurs listes des paradis fiscaux à la lumière de cette signature. «Nous exprimons le souhait de sortir des listes nationales discriminatoires», a déclaré le ministre d'État monégasque, alors la Principauté est jusqu'ici considérée comme un paradis fiscal par neuf pays de l'UE.

M. Telle s'est dit «très heureux d'avancer sur le chemin de la transparence fiscale sur lequel s'est engagé» le chef de l'État monégasque, le prince Albert II, «il y a une dizaine d'années». «Cet accord est très important pour l'avenir de Monaco», a renchéri le représentant de la Principauté, qui négocie actuellement un accord d'association avec l'UE. Monaco, enclave indépendante et non membre de l'UE située sur la Côte d'Azur (sud de la France), comptait fin 2015 quelque 38.400 habitants, dont 9.050 personnes de nationalité monégasque. Trente-quatre banques opèrent dans la principauté.



JUSTICE EN FRANCE

05 juillet 2016 14:30; Act: 05.07.2016 16:01 [Print](#)

Neyret condamné à deux ans et demi de prison

Le tribunal correctionnel de Paris a condamné mardi l'ancienne star déchue de la police à deux ans et demi de prison ferme pour corruption.



Michel Neyret ne retournera pas en prison. (photo: AFP/Thomas Samson)

La peine du tribunal est moins lourde que celle demandée par le procureur qui avait requis une peine de quatre ans de prison, dont deux ans et demi ferme. L'ancien policier, qui a déjà effectué huit mois de détention provisoire dans ce dossier, ne retournera pas derrière les barreaux, sa peine étant aménageable.

«Je suis soulagé, c'est une parenthèse de cinq ans de ma vie qui s'est refermée aujourd'hui», a déclaré le policier à l'issue du jugement. La justice a condamné Michel Neyret pour avoir fourni des informations confidentielles à des membres du milieu lyonnais, présentés comme des «indics», en échange d'avantages, de cadeaux et d'argent liquide, et d'avoir prélevé sa dîme sur des saisies de stupéfiants pour rétribuer des informateurs.

L'affaire avait créé un traumatisme dans la police. Après trente-deux ans de carrière, dont vingt à la tête de la prestigieuse brigade antigang de Lyon, Michel Neyret, adulé par ses équipes et ses supérieurs et décoré de la Légion d'honneur pour ses résultats, était une légende au moment de sa chute.



PROCÈS EN FRANCE

06 juillet 2016 10:36; Act: 06.07.2016 11:55

Dassault jugé pour sa «cagnotte» au Luxembourg

Le tribunal correctionnel de Paris commence mercredi à aborder le fond du dossier au procès pour blanchiment de fraude fiscale du sénateur Serge Dassault.



Serge Dassault, dont le procès a débuté lundi, n'était pas présent devant le tribunal correctionnel de Paris, mercredi. (photo: AFP/Etienne Laurent)

Serge Dassault n'était pas présent devant le tribunal correctionnel de Paris, mercredi, où le parquet national financier (PNF) reproche au PDG du groupe Dassault, fondé par son père Marcel, d'avoir détenu des comptes à l'étranger pour dissimuler le

produit direct de sa propre fraude fiscale. En cause, quatre comptes de fondations et sociétés, au Luxembourg, aux îles Vierges britanniques et au Liechtenstein, qui ont abrité jusqu'à 31 millions d'euros en 2006, 11 millions en 2014.

Serge Dassault, sénateur Les Républicains de l'Essonne depuis 2004, est également jugé pour avoir omis de déclarer 11 millions d'euros en 2014 et 16 millions d'euros en 2011 à l'ancêtre de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), la Commission pour la transparence financière de la vie publique, chargée de vérifier les situations patrimoniales des élus. La HATVP avait émis un «doute sérieux» sur «l'exhaustivité, l'exactitude et la sincérité» de ses déclarations, le soupçonnant d'avoir omis de déclarer des avoirs détenus à l'étranger.

Achats de voix

M. Dassault a depuis régularisé sa situation, tant auprès de l'administration fiscale que de la HATVP. L'existence de «cagnottes» au Luxembourg et au Liechtenstein avait déjà été évoquée dans le cadre de l'enquête sur un système présumé d'achats de voix lors des campagnes municipales de Corbeil-Essonnes (Essonne) en 2009 et 2010. Une enquête dans laquelle Serge Dassault est mis en examen avec sept autres personnes, dont l'actuel maire, Jean-Pierre Bechter (LR), qui lui a succédé à la tête de la ville, après l'annulation du scrutin de 2008 en raison de «dons d'argent».

Dans l'enquête menée par les juges d'instruction, plusieurs témoignages accréditent un système d'achat de voix. L'industriel est mis en examen pour achat de votes, complicité de financement illicite de campagne et financement en dépassement du plafond autorisé. Il ne nie pas les dons d'argent, mais conteste toute corruption et tout lien avec les élections. L'affaire est toujours en cours d'instruction.

How to put an end to police corruption in Africa



Willie Kimani (32), a Kenyan human rights lawyer, went missing after he left a courthouse in Nairobi on 23 June 2016. A week later, his dead body was recovered from a river outside of the capital, together with the bodies of his client, Josephat Mwenda, and their taxi driver, Joseph Muiruri. The Administration Police is [suspected](#) of abducting, torturing and murdering the three in the light of Kimani's investigation into police abuse on behalf of his client Josephat Mwenda.

Corruption remains a key challenge to policing in Africa. We view it largely as a manifestation of the impunity fed largely by lack of decisive action by policing authorities against those who go against their oath of service. If left unchecked, corruption will continue to undermine the ability of the police to discharge their responsibilities effectively by alienating those they are supposed to serve. Strong internal disciplinary processes are essential to keep policing truly disciplined and professional - **Samuel Kimeu, Executive Director at Transparency International Kenya**



The horrendous murder of Willie Kimani, Josephat Mwenda and Joseph Muiruri is the latest episode of the police's brutality and [soaring levels of corruption](#) in Sub-Saharan Africa. In 2013, Transparency International's staffer in Rwanda, Gustave Sharangabo Makonene (33), was also [brutally murdered](#) by two police officers while doing his job as a coordinator of the Advocacy and Legal Advice Centre in Rubavu.

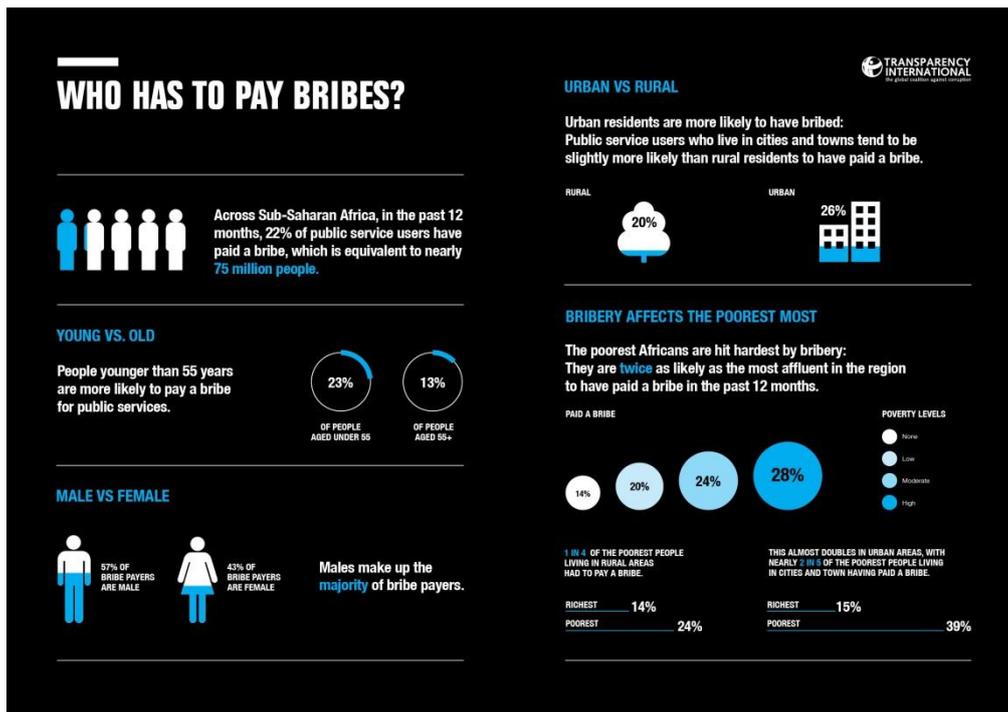


African people across the region see police officers as the most corrupt group. The police and the courts have also the highest rates of bribery. In Kenya particularly, 75% of people view the police as the [most corrupt](#) institution in the country.

In Zimbabwe, where 92% of people see the police as extremely corrupt, the police has the [highest frequency](#) of bribery well above any other sector.

Impunity and corruption are also endemic in the police sector in [Côte d'Ivoire](#) where security checkpoints are used by the police to extort bribes from the by-passers.

The story is similar across the region. Nearly 75 million people were estimated to have paid a bribe in 2015 – some to escape punishment by the police or courts, or to get access to the basic services that they desperately need.



Governments must act immediately to reform the police sector, end the impunity of corrupt police officers and investigate corruption and abuse of power whenever and wherever it occurs. It should not cost another innocent life for the Kenyan government or any other African governments to start taking action against corruption. Law enforcement is the bedrock of citizens' security and justice for democratic and prosperous countries.

WHAT MUST BE DONE

- Governments must end impunity in their police sector – by effectively investigating and prosecuting cases and eliminating the abuse of political immunity. The Kenyan governments must conduct transparent and fair investigations into the death of Kimani, Mwenda and Muiruri and hold the suspected police officers accountable.
- Governments must show a sustained and deep commitment to acting on police corruption at all levels by promoting reforms that combine punitive measures with structural changes over the short- and medium-term.

EDITORS NOTE

Tell President of Kenya, Uhuru Kenyatta: Please Secure Justice for the Murders of Willie, Josephat and Joseph- sign this [petition](#)

Read our report: [People and Corruption: Africa survey 2015 – Global Corruption Barometer](#)

The New York Times

Cambodian Leader's Family Is Profiting From His Position, Report Says

By **RICHARD C. PADDOCK**

JULY 6, 2016

BANGKOK — Relatives of [Cambodia's](#) prime minister, [Hun Sen](#), are amassing personal fortunes through the family's political influence and have acquired shares in companies in nearly every sector of the economy, according to a report released on Thursday by the human rights group Global Witness.

Well-known global brands that operate in Cambodia, such as Apple, Canon and LG Electronics, are among those that have distribution agreements or other business ties with family members of Mr. Hun Sen, according to the group, a nonprofit organization based in Washington that focuses on corruption, human rights and the environment.

In some cases, those relatives have secured distribution rights for cellphones and other consumer goods, said the report, titled "Hostile Takeover: The Corporate Empire of Cambodia's Ruling Family."

"Hun Sen has abused his position as prime minister to allow his relatives control of, or major stakes in, most of Cambodia's major industries," the report said.

The report, based on an analysis of the family's financial declarations to the government, found that 21 of Mr. Hun Sen's relatives had links to 114 domestic companies with a total value of more than \$200 million.

The financial reports filed with the government included only information that the family members chose to declare, and Global Witness asserted that the financial interests of the prime minister's relatives were probably much larger.



Prime Minister Hun Sen came to power in Cambodia in 1985 and is one of the world's longest-serving leaders.

Credit Sukree Sukplang/Reuters

A government spokesman, Phay Siphon, said he would not comment on the report, which he said was “attempting to defame” Mr. Hun Sen’s reputation.

Representatives of Apple and LG Electronics in Cambodia also declined to comment. Canon representatives in the country could not be reached.

International companies that have financial deals with relatives of Mr. Hun Sen risk violating United States anticorruption laws and should consider severing their business ties with the family, the report said.

The Foreign Corrupt Practices Act, which became law in 1977, prohibits American companies and companies listed on a United States stock exchange from providing anything of value to a foreign official to influence a decision or gain an improper business advantage.

Mr. Hun Sen, 63, is a former commander of the Khmer Rouge, whose rule of terror in Cambodia lasted from 1975 to 1979. One of the world’s longest-serving leaders, he came to power in 1985 and refused to step aside in 1993 after he was voted out of office. Critics say he has relied on brutality and intimidation to remain in power. He has said he plans to stay in office for another decade.

Patrick Alley, director of Global Witness, called on foreign companies to examine their ties with the prime minister’s family and ensure that they were not contributing to a corrupt government.

“It’s time for international partners and investors to recognize that Cambodia is a dictatorship and is likely to become a dynastic one,” he said in an interview.

The report does not specify what business deals American companies may have struck with members of Mr. Hun Sen’s family. Many of the foreign companies named by Global Witness sell consumer products in the Cambodian market.

One relative cited in the report is Sok Sopheak, the wife of a nephew of Hun Sen, who chairs iOne, Cambodia’s leading Apple retailer. She could not be reached for comment on Wednesday.

Hun Mana, Mr. Hun Sen’s eldest daughter, appears to be the most active in business of his children, with reported holdings of more than \$66 million and an interest in at least 22 companies, the report said. Her interests include media, energy, tourism, aviation, finance and telecommunications, Global Witness said. She also is chairwoman of an advertising business that includes numerous global companies among its clients, the report said. Reached by phone, she declined to comment.

Global Witness said that it had contacted all the Hun Sen family members named in the report and that only one, his son-in-law Sok Puthyvuth, had responded. In an email to the organization, he said he had gone into business because his family did not want him involved in government.

“I can understand your assumption that I have abused my power to get to where I am today, but I can assure you that I take seriously the challenge of building a responsible and respected private sector group,” he said, according to the report.

Mr. Alley said Global Witness would be contacting international companies in the coming days requesting that they evaluate their business dealings with the prime minister’s family.

The United States is Cambodia’s largest trading partner, and the two countries have about \$3 billion in trade annually. The governments in Washington and Phnom Penh, the Cambodian capital, are negotiating a bilateral investment treaty to bring additional United States investment to Cambodia.

“The family’s holdings span the majority of Cambodia’s most lucrative business sectors as well as those characterized by high levels of corruption, human rights abuses and environmental damage,” the report said.